

A renvoyer ensemble avec les pièces
justificatives requises à:

Fondation van Werveke-Hanno
c/o Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
20, Montée de la Pétrusse • L-2912 Luxembourg
email: werveke-hanno@mesr.etat.lu

Dossier de candidature pour une bourse d'études de la
Fondation Auguste van Werveke-Hanno

Demande pour l'obtention d'une bourse d'études de la Fondation Auguste van Werveke-Hanno

Année académique 2019-2020

Le/la soussigné(e) sollicite l'obtention d'une bourse d'études de la Fondation Auguste van Werveke-Hanno pour l'année académique visée ci-dessus :

Madame Monsieur

Nom:

Prénom:

Numéro d'identification au Luxembourg (matricule):

Lieu de naissance:

demeurant à (Prière de cocher l'adresse préférée pour la correspondance):

Résidence principale (adresse au Luxembourg)

Numéro, rue:

Code postal et localité:

Pays:

Tél.:

Adresse e-mail:

Résidence secondaire (adresse "à l'université")

Numéro, rue:

Code postal et localité:

Pays:

Tél.:

Adresse e-mail:

Etat civil:

Nationalité:

Nombre d'enfants à charge:

pouvant se prévaloir des études suivantes :

Etudes secondaires:

Note moyenne à l'examen de fin d'études secondaires:

Etablissement d'enseignement secondaire où le diplôme a été obtenu:

Etudes universitaires:

inscrit(e) actuellement en

ème semestre en

Bachelor

Master

Doctorat / PHD

Nom de l'établissement d'enseignement supérieur:

en formation

en architecture

en beaux arts (*prière d'indiquer le métier artistique*):

Pour être éligible à une bourse d'études de la Fondation Auguste van Werveke-Hanno, l'étudiant(e) doit être inscrit(e) à temps plein ou à temps partiel dans un cycle d'études supérieures remplissant les critères énoncés dans les conditions générales pour l'attribution de la bourse d'études de la Fondation Auguste van Werveke-Hanno en annexe.

Formation accomplie:

Nom et lieu de l'établissement d'enseignement supérieur	Diplôme obtenu	Débût (mois/année)	Fin (mois/année)	Mention obtenue

*(Le cas échéant) Interruption des études (durée et raisons de cette interruption) * :*

Prix, bourses ou allocations déjà obtenus:

Institution ayant attribué la bourse / le prix	Intitulé de la bourse / du prix	Montant accordé	Période (MM/AA - MM/AA)

*Dans le cadre de mes études je peux faire valoir les mérites particuliers suivants * :*

*En dehors du cadre strict de mes études je peux faire valoir les mérites particuliers suivants liés au domaine de mes études * :*

(Publications, projets sélectionnés ou primés etc. - copie de documents à joindre)

* *En cas de besoin prière de joindre feuillet(s) séparé(s) pour donner des informations supplémentaires jugées utiles.*

Clause protection des données

Veillez noter que vos données à caractère personnel sont traitées par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche conformément à la législation applicable en matière de protection des données et tel qu'il est détaillé dans la politique de confidentialité du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. La politique de confidentialité du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est accessible sous :

<https://cedies.public.lu/fr/support/aspects-legaux/politique-confidentialite-mesr.html>.

Adresse de contact: dataprotection@mesr.etat.lu .

Avis de confidentialité

Le présent formulaire contient des informations à caractère personnel qui sont collectées et traitées par la Fondation van Werweke-Hanno (ci-après «la Fondation») et le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre de la gestion des demandes en obtention d'une bourse de la Fondation. Ces données seront traitées et conservées pendant la période nécessaire à l'exécution de leurs obligations et uniquement dans la mesure nécessaire pour accomplir le but visé.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous avez un droit d'accès, de rectification, de suppression, de limitation de traitement de vos données ainsi qu'un droit d'opposition et un droit à la portabilité de vos données.

Pour exercer l'un de vos droits, vous pouvez adresser une demande écrite à l'administrateur-délégué de la Fondation.

L'utilisateur peut, en outre, s'adresser à la Commission nationale pour la protection des données ayant son siège à 1 Avenue du Rock'n'Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette, pour tout litige dans ce domaine.

Photographie

Les lauréat(e)s des bourses de la Fondation sont informé(e)s qu'ils/elles sont susceptibles d'apparaître sur des photographies prises lors de l'événement de la remise des bourses de la Fondation. Les photographies ainsi que les noms et prénoms des lauréat(e)s sont destinés à être publiés sur le site du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et via le Service Information et Presse dans les organes de la presse nationale.

Les personnes concernées qui ne souhaitent pas être photographiées ou que leurs photos et/ou leurs noms et prénoms soient publiés dans ce contexte sont invitées à avertir à l'avance l'administrateur-délégué de la Fondation.

Le/la soussigné(e) déclare avoir pris connaissance des conditions générales (en annexe) pour l'attribution de la bourse d'études Auguste van Werweke-Hanno.

Lieu date signature _____

☞ **Une demande ne portant pas de signature ne sera pas considérée.**

Accusé de réception

partie à remplir par le/la candidat(e):

Nom, Prénom:

Numéro, rue:

Code postal, Localité:

Pays:

partie réservée à la Fondation:

La Fondation Auguste van Verweke-Hanno a l'honneur d'accuser réception de votre demande en vue de l'obtention d'une

BOURSE AUGUSTE VAN WERVEKE-HANNO

enregistrée sous la référence **VW2019/**

(référence à rappeler lors de toute correspondance ultérieure)

La Fondation estime pouvoir vous informer vers le des suites qui auront pu être données à votre demande.

Votre année d'inscription ne correspond pas au minimum requis, votre demande ne pourra donc être considérée.

Un premier examen de votre demande a révélé que le dossier soumis est incomplet.
Prière de compléter votre dossier par l'envoi des pièces suivantes au plus tard pour le 1er décembre 2019. accompagné par une copie du présent Accusé de réception :

une copie de la carte d'identité

une description précise des études supérieures en cours ou prévues

une copie du diplôme de fin d'études secondaires

le cas échéant, une copie du dernier diplôme d'études supérieures obtenu

le certificat d'inscription pour l'année académique visée

un portfolio constitué selon les critères énoncés dans les conditions générales pour l'attribution de la bourse d'études Auguste van Verweke-Hanno

.....

Luxembourg, le

Conditions générales de la bourse d'études de la Fondation Auguste van Werveke-Hanno

Dépôt des demandes

Le formulaire de demande est disponible sur le site www.cedies.lu à partir du 1er août de chaque année. Le dossier de demande en obtention de la bourse pour l'année académique suivante doit être envoyé au plus tard pour le **1er novembre** à l'adresse suivante :

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Fondation van Werveke-Hanno
20, Montée de la Pétrusse
L-2912 Luxembourg
email: werveke-hanno@mesr.etat.lu

Dossier de demande

Le dossier de candidature doit comporter, outre le formulaire de demande rempli :

- une copie de la carte d'identité,
- un portfolio renseignant sur les activités complémentaires telles que des participations à des concours, des expositions ou autres activités en relation avec les études en cours ou prévues; ce document, **à soumettre sous forme imprimée uniquement, ne doit en aucun cas excéder 5 pages A4**. La fondation Auguste van Werveke-Hanno se réserve le droit de ne pas considérer des pages supplémentaires éventuelles.
- une copie du diplôme de fin d'études secondaires,
- le cas échéant, une copie du dernier diplôme d'études supérieures,
- le certificat d'inscription pour l'année académique visée.

Des avis d'enseignants/professeurs portant sur le progrès des études du (de la) candidat(e) seront considérés comme un atout.

Conditions d'admissibilité

- être de nationalité luxembourgeoise,
- être inscrit à temps plein ou à temps partiel dans un cycle d'études supérieures dont la réussite confère un diplôme, titre, certificat ou grade de l'enseignement supérieur correspondant aux lois et règlements régissant l'enseignement supérieur de l'Etat où le titre est conféré. Le cycle d'études doit être reconnu par l'autorité compétente de cet Etat comme relevant de son système d'enseignement supérieur.
- poursuivre des études supérieures, **au moins en 2e année**, d'architecture respectivement des métiers artistiques suivants : arts libres, publicité/multimédia, architecture d'intérieur/décoration, design; uniquement les études en architecture qui remplissent les conditions énoncées dans l'article 46 de la loi du 28 octobre 2016 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles seront considérées dans le cadre de la présente bourse. (<http://www.legilux.public.lu/leg/a/archives/2016/0231/a231.pdf#page=2>)
- ne pas avoir été auparavant bénéficiaire de la Bourse d'études Auguste van Werveke-Hanno.

Critères de sélection

Au cas où le nombre de candidatures recevables excède l'offre, l'attribution se fera en fonction de la qualité du dossier soumis, de l'avancement dans les études et des mérites.

Modalités d'attribution

La bourse sera attribuée en une seule tranche.

Cumul

Cette bourse pourra être cumulée avec toute autre bourse.